

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GROUPE SFPI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		18		
Adresse de l'entreprise		75017 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		3 9 3 5 8 8 5 9 5 0 0 0 6 5		Néant <input type="checkbox"/>		*		
				Exercice N clos le,		N-1		
				31122015		30062014		
		Brut		Amortissements provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	594 516	174 839		
		Fonds commercial (I)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			40 000	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	83 522	29 401	54 121	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 020 683	428 974	591 709	
		Immobilisations en cours	AV	AW	4 408		4 408	
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	86 902 706	9 114 501	77 788 204	5 400 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	41 558		41 558	
Prêts		BF	BG	47 489		47 489	47 489	
Autres immobilisations financières*		BH	BI	7 155 239		7 155 239		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	96 024 958	10 167 393	85 857 566	5 487 489	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU			134 993	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 107 637	128 941	1 978 695	1 093 840
		Autres créances (3)	BZ	CA	16 952 335		16 952 335	894 331
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	13 088 029		13 088 029	
Disponibilités		CF	CG	3 296 741		3 296 741	275 885	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	190 310		190 310	104 130	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	35 635 052	128 941	35 506 110	2 503 180	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					1 925	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	131 660 010	10 296 334	121 363 676	7 992 594	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>GROUPE SFPI</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 972 876 )	DA	80 972 876	2 516 990
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	15 476 431	12 451 882
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	521 718	270 019
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF	19 775	19 775
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	(8 241 945)	(7 791 773)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	6 196 061	(450 172)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	<b>DL</b>	<b>94 944 915</b>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>DO</b>		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		178 042
	Provisions pour charges	DQ		165 256
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>DR</b>		<b>343 298</b>
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 000 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 130 099	421 919
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 436 974	56 956
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 851 687	153 083	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>EC</b>	<b>26 418 761</b>	<b>631 957</b>
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		616
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>121 363 676</b>	<b>7 992 594</b>
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	26 418 761	631 957	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : GROUPE SFPI						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	425 812	FB	(8 036)	FC	417 776	926 832		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	3 356 065	FH	656 527	FI	4 012 592	170 853	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 781 877	FK	648 491	FL	4 430 368	1 097 685		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	300 891	643 876		
	Autres produits (1) (11)					FQ	107 606	63 382		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	4 838 866	1 804 943	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		13 034		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	100 950	18 881		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	25 490			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 320 658	556 753		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	101 564	6 075		
	Salaires et traitements*					FY	901 829			
	Charges sociales (10)					FZ	320 735	26		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	186 742	222	
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	38 000	68 846	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	472 507	809 332			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	5 468 475	1 473 169		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(629 609)	331 774		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	20 994		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	28 057		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	6 732 225	632 754	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	108 760		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	58 066	82 204	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 925	7 409	
	Différences positives de change						GN	19 506	498	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	210 809		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	7 131 291	722 865		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	2 019	1 481 480	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	349 519	(21 512)	
	Différences négatives de change						GS	25	3 195	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	351 563	1 463 163		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	6 779 728	(740 298)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	6 143 056	(408 524)		

(RENOIS voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>GROUPE SEPI</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N - 1</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	122 355	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 429 857	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	16 132 476	268 914
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	21 684 689	268 914
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	138 014	227 706
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	22 229 046	49 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		33 856
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	22 367 060	310 562
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		II	(682 371)	(41 648)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(735 376)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	33 675 840	2 796 722
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	27 479 779	3 246 894
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	6 196 061	(450 172)
<b>REVENUS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	AI		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# **ANNEXE COMPTABLE**

## **GROUPE SFPI**

**au 31 décembre 2015**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015, dont le total est de 121 364 K€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat est de 6 196 K€.

L'exercice a une durée de 18 mois recouvrant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2015. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrale des comptes arrêtés au 31 décembre 2015

## **PRINCIPES, REGLES et METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles comptables d'établissement ou de présentation des comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2014-03 du 5 juin 2014 (règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au journal Officiel du 15 octobre 2014).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indications contraires, les montants ci après sont indiqués en KEuros.

### • **Immobilisations incorporelles**

Les droits et concessions de brevets et licences acquis sont comptabilisés dans ce poste. L'amortissement est effectué sur la durée de protection juridique. Les frais d'enregistrement des marques déposées y sont aussi inscrits sans qu'ils fassent l'objet d'amortissement.

En dehors des situations exceptionnelles et significatives, les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge au cours de l'exercice dans lequel elles sont supportées. Lorsqu'elles sont immobilisées, avec le cas échéant les frais de dépôt de brevets, elles sont amorties sur trois ans à compter du début de commercialisation ou d'utilisation. Si les conditions d'inscription à l'actif cessent d'être réunies, elles font l'objet de provisions.

### • **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

<i><b>ELEMENTS</b></i>	<i><b>Durée (ans)</b></i>	<i><b>Amortissement fiscal</b></i>
Constructions	20 à 25	L
Agencements, aménagements, constructions	10	L
Installations, agencements et aménagements divers	10	L
Matériel de transport neuf	4	L
Matériel informatique neuf	3 à 5	L
Matériel informatique occasion	3	L
Matériel de bureau	3 à 5	L
Mobilier de bureau	10	L

### • **Leasings, locations longue durée ou financière**

Aucun bien utilisé par l'entreprise n'a recours à ces moyens de financement.

- **Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût historique d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur recouvrable est estimée d'après une approche multicritère prenant en compte la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

- **Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Sauf exception dûment justifiée, toutes créances échues depuis plus de 12 mois sont intégralement dépréciées, celles de plus de six mois étant au moins provisionnées à 50%.

- **Créances et dettes diverses**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont ajustées en fonction des cours de clôture en contrepartie des comptes de régularisation actifs ou passifs.

- **Méthode de valorisation des valeurs mobilières de placement**

L'ensemble des valeurs mobilières de placement fait l'objet d'une opération de cession/rachat à la fin de l'année. De ce fait elles sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **Provisions pour risques et charges**

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que, des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges.

- **Charges et produits constatés d'avance**

Les charges et produits constatés d'avance résultent du principe d'indépendance des exercices qui impliquent de soustraire les charges comptabilisées dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été reçue et les produits dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été exécutée par la société

- **Engagements de retraite**

La méthode retenue pour l'évaluation est la méthode prospective avec un taux d'actualisation de 2 %. Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées en tenant compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence lors du départ à la retraite et du salaire probable en fin de carrière. Les hypothèses principales retenues sont que les départs se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Cet engagement n'est pas comptabilisé en provision mais figure en engagement hors bilan.

- **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Intégration fiscale**

La société est société mère d'intégration fiscale. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale calcule sa propre charge d'impôt comme si elle n'était pas intégrée.

Seuls sont activés les profits liés au déficit propre de la société ainsi que les profits liés aux quote-parts de frais et charges des dividendes du groupe. Les économies d'impôt liées aux déficits des filiales sont constatées en dettes futures d'impôt et se réduisent au fur et à mesure des résultats bénéficiaires des dites filiales.

La charge future d'impôt due au titre des déficits reportables des filiales intégrées est actuellement de 3 922 K€ constatée en dette future d'impôt au passif du bilan.

Les filiales ayant opté pour l'intégration sont : Eryma Holding (ex Expansion-Partenaires), Eryma SAS, Eryma Télésurveillance, Anjou Sécurité, ATTI, CDTM, Neu International Process, Neu, Neu International Railways, Institut Technique Neu, Delta Neu, RLS Delta Neu, MMD, Barriquand, Financière Barriquand, Aset, Stériflow, BATT, Barriquand Echangeurs, Datagroupe.

- **Consolidation**

La société présente des comptes consolidés en tant que société mère du groupe SFPI.

- **Effets de la Fusion**

A fin mars 2015, la société SFPI a acquis 97,54% des actions d'EMME (Editions Multimédia Electroniques) pour 7 856 K€. Concomitamment à cette acquisition le précédent actionnaire majoritaire a repris les actifs de sa filiale et soldé ses dettes à l'exception de la trésorerie et des prêts 1% logement.

<b>Actifs et passifs Transférés</b>	
Compte courant	800
Titres ASP UK	5 400
Autres	486
	<u>6 686</u>
<b>Actifs conservés</b>	
Trésorerie	414
Prêts 1% logement	47
	<u>461</u>
<b>Situation nette comptable acquise</b>	<b>7 147</b>

En synthèse, la société SFPI a déboursé 7 856 K€ pour détenir 97,54% d'une coquille cotée ayant après rachat des actifs 7 100 K€ de trésorerie et 47 K€ de prêts à long terme à percevoir.

La différence entre le prix d'acquisition de 7 856 K€ et les 97,54% des 7 147 K€ de situation nette acquise (soit 6 971 K€) constitue un mali de fusion constaté en charge de l'exercice pour 885 K€.

Au bilan après fusion, tous les actifs et passifs de l'ex société SFPI sont conservés. EMME n'apporte aucun passif et complète les actifs de l'ensemble fusionné par 6 972 K€ de titres d'auto contrôle, 414 K€ de placement de trésorerie et 47 K€ de prêt 1% logement à se faire rembourser.



La lecture du tableau ci dessous permet de constater que l'apport des comptes de EMME dans les comptes de Groupe SFPI présente un Chiffre d'affaire négoce non récurrent de 418 K€ aboutissant à un résultat d'exploitation net négatif de 202 K€ et une perte nette avant impôt de 113K€.

Le tableau ci-après permet d'identifier l'historique des résultats sociaux.

	SFPI 2014	EMME 2014	EMME 2014/15	SFPI 2015	Groupe SFPI 2014/2015
	12 mois 01/01/14 au 31/12/2014	12 mois 01/07/2013 au 30/06/2014	9 mois 01/07/14 au 31/03/15	12 mois 01/01/15 au 31/12/15	18 mois 01/07/14 au 31/12/15
CA	3 588	1 098	418	4 012	4 430
Reprise de Provisions		644	301	0	301
Autres produits	6	63	60	48	108
<b>Total Produits</b>	<b>3 594</b>	<b>1 805</b>	<b>779</b>	<b>4 060</b>	<b>4 839</b>
Achats		32	124	2	126
Autres charges	3 636	557	510	2 811	3 321
Impôts et Taxes	137	6	2	100	102
Salaires et Charges	1 241			1 222	1 222
Amortissement	161			187	187
Provision		69	40	-2	38
Autres Charges	96	809	304	169	473
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 677</b>	<b>-332</b>	<b>-202</b>	<b>-428</b>	<b>-630</b>
Résultat transféré	51			-7	-7
Résultat financier	6 599	-740	697	6 083	6 780
Résultat exceptionnel		-42	-608	-74	-682
Impôts	-582			-735	-735
<b>Résultat Net</b>	<b>5 555</b>	<b>-450</b>	<b>-113</b>	<b>6 309</b>	<b>6 196</b>

## NOTE SUR LES ETATS COMPTABLES

### I - Faits marquants de l'exercice

La société « GROUPE SFPI » est issue de la fusion par absorption de la société SFPI par la société EMME (EDITION MULTIMEDIA ELECTRONIQUES). Cette fusion avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2015 a été approuvée par l'assemblée extraordinaire en date du 10 Novembre 2015 qui a aussi décidé du changement de dénomination sociale de EMME en Groupe SFPI.

Dans un premier temps, SFPI a acquis le 31 Mars 2015 la société cotée en bourse EMME. Au jour de cette acquisition, à l'exception de la trésorerie et des prêts 1% logement à encaisser, tous les actifs et passifs d'EMME ont été repris par le vendeur (cf effets de la fusion page 4).

Afin de rester cotée en bourse, une fusion « à l'envers » a été réalisée.

Cette opération a créé une prime de fusion de 81 732 K€. Le nominal de l'action a été réduit de 1€ à 0.90€ par réduction de capital à hauteur de 252 K€, puis la société a créé 87 452 872 nouvelles actions de 0.90€ par prélèvement sur la prime de fusion pour un montant de 78 708 K€. Un mali de fusion de 885 K€ correspondant à la différence entre la quote-part de situation nette acquise et le prix d'acquisition a été comptabilisé en charges exceptionnelles.

Juridiquement, SFPI s'est « fondue » dans la société EMME dont les exercices comptables se terminaient au 30 Juin.

Afin de retrouver les cycles de clôture des filiales du périmètre fiscal intégré, il a été décidé d'allonger l'exercice comptable jusqu'au 31 décembre.

En conséquence, les comptes qui vous sont présentés ont une durée de 18 mois.

-Les 6 premiers mois (Juillet 2014-Décembre 2014) ne comprennent que les opérations de EMME.

-EMME ayant arrêté son activité propre en Mars 2015, les 3 mois suivants (janvier 2015-Mars 2015) comprennent l'agrégat des 2 activités d'EMME et SFPI.

-Les 9 derniers mois (Avril 2015-Décembre 2015) correspondent à l'activité de l'entité fusionnée « Groupe SFPI S.A), l'ex société EMME n'ayant plus d'activité.

Le tableau ci dessus inclus dans le chapitre précédent « Effets de la fusion » décompose par origine les agrégats du compte de résultat de cette année ainsi que les agrégats de l'exercice précédent pour chacune des sociétés.

Les frais liés aux opérations liés à l'acquisition de la société EMME ainsi que de se fusion avec la société SFPI ont été comptabilisés en charges exceptionnelles pour 1 312 K€.

Les titres EMME acquis par SFPI ont créé un autocontrôle de 2,7 %.

## **II - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières**

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

<b>Brut</b>	<b>30-06-14</b>	<b>Sortie EMME</b>	<b>Apport SFPI</b>	<b>31-12-15</b>
Incorporelles	1 575	1 575	769	769
Corporelles	33	33	1 109	1 109
<b>Total</b>	<b>1 608</b>	<b>1 608</b>	<b>1 878</b>	<b>1 878</b>
Amortissements & provisions	1 568	1 568	1 053	1 053
<b>Net</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>825</b>	<b>825</b>

Au cours de l'exercice la société a investi 138 K€ en licences informatiques et logiciels, 61 K€ en agencements, 64 K€ en matériel informatique et 20 K€ en mobilier.

Deux véhicules ont été vendus à leur valeur nette comptable.

La dotation aux amortissements propre à Groupe SFPI se monte à 187 K€.

### **Immobilisations financières**

	30-06-14	Sortie EMME	Apports SFPI	31-12-15
Participations	9 213	9 213	86 903	86 903
Autres titres immobilisés	541	541	41	41
Prêts et autres immo. financières	47		183	230
Auto contrôle			6 972	6 972
<b>Total</b>	<b>9 801</b>	<b>9 754</b>	<b>94 099</b>	<b>94 146</b>
Provisions	4 355	4 355	9 115	9 115
<b>Net</b>	<b>5 447</b>	<b>5 399</b>	<b>84 984</b>	<b>85 031</b>

Du fait que les prêts 1% logement (47 K€) sont attachés au numéro SIRET des sociétés, ces actifs ont été conservés par EMME

Au titre des participations, la société a investi cette année 10 K€ dans la création d'une SCI détentrice de l'immobilier de l'usine Franciaflex de LUZECH dans le Lot.

Les titres d'auto contrôle sont la conséquence de l'achat des titres EMME par SFPI.

Groupe SFPI a repris 2 000 K€ de provision sur les titres de participation de sa filiale NEU, l'ensemble des provisions sur titres passant de 11 115 K€ à 9 115 K€.

### **III - Capitaux propres**

Le capital est de 80 972 875.80 Euros, divisé en 89 969 862 actions de 0.90€ libérées.

	30-06-14	Réduction de capital	Fusion SFPI	Augmentation de capital	Affectation du résultat	31-12-15
Capital social	2 517	-252		78 708		80 973
Prime de Fusion	12 452		3 024			15 476
Réserve légale	270	252				522
Réserves réglementées	20					20
Report à nouveau	-7 792				-450	-8 242
Résultat de l'exercice précédent	-450				450	0
Résultat de l'exercice					6 196	6 196
<b>Capitaux propres</b>	<b>7 017</b>	<b>0</b>	<b>3 024</b>	<b>78 708</b>	<b>6 196</b>	<b>94 945</b>

### **IV - Emprunts et dettes financières (K€)**

Ces dettes se répartissent comme suit :

Etablissements de Crédit	31-12-15	< 1 an	>1 an<5 ans	>5 ans
Emprunts bancaires	18 000	3 600	14 400	

La société a négocié en juin 2015 un nouvel emprunt de 18 M€ remboursable en 5 annuités de 3,6 M€ entre 2016 et 2020. Ce prêt a permis de rembourser les 15 868 K€ restant dus sur un prêt syndiqué de 40 M€. Cet emprunt est soumis à deux conventions usuelles basées sur les ratios consolidés suivants :

->Endettement net / EBITDA

->Cash flow net / Service de la dette

Il est à noter que la société dispose de 16 385 K€ de trésorerie positive au 31 décembre 2015.

### V - Créances et dettes (K€)

Créances	31-12-15	< 1 an	>1 an
Créances clients	2 108	1954	154
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Etat – Impôts sur les bénéfices	2 269	2 269	
Etat – TVA	651	651	
Groupe & associés	13 949	2 257	11 692
Autres débiteurs	81	81	
Charges constatées d'avance	190	190	
<b>Total</b>	<b>19 249</b>	<b>7 403</b>	<b>11 846</b>

Les créances groupe à plus d'1 an correspondent à des avances consenties à ERYMA (8 000 K€), à MAC (1 712K€) et aux SCI (STERIMMO, LA CHAPELLE, NUTTIN, VR DES 2 VALLEES qui n'ont pas été dotées en capital à leur création (1 980 K€)

Dettes	31-12-15	< 1 an	>1 an
Fournisseurs, comptes rattaché	2 130	2 130	
Personnel, comptes rattachés	94	94	
Sécurité sociale, organismes sociaux	173	173	
Etat – Impôt sur les bénéfices	3 922		3 922
Etat – TVA	215	215	
Etat – Autres	32	32	
Groupe & associés	1 852	1 852	
<b>Total</b>	<b>8 418</b>	<b>4 496</b>	<b>3 922</b>

La dette IS à plus d'un an correspond à celle liée aux déficits reportables des filiales que la tête d'intégration SFPI devra payer pour leur compte dès qu'elles redeviendront bénéficiaires.

Les créances et dettes vis-à-vis des sociétés du groupe se répartissent comme suit :

Créances clients	1 954	
Autres créances	13 949	Dont 602 d'intégration fiscale
Dettes fournisseurs	704	
Autres dettes	1 852	Dont 1 384 d'intégration fiscale

#### **VI – Provisions pour dépréciation des créances (K€)**

La variation du poste s'analyse comme suit :

	Origine N-1	Sortie EMME	Entrée SFPI	Solde 2015
<b>Sur Créances</b>	8 888	8 888	129	129
<b>Total</b>	<b>8 888</b>	<b>8 888</b>	<b>129</b>	<b>129</b>

L'essentiel de la provision client est relatif à des créances sur d'anciennes filiales en cours de liquidation.

#### **VII - Répartition des charges à payer dans les postes de bilan (K€)**

Fournisseurs	1 133
Social-fiscal	110

#### **VIII - Charges et/ou produits constatés d'avance (K€)**

A la clôture, les charges constatées d'avance concernent essentiellement la quote-part d'assurance relative à l'année 2016 ainsi que le loyer du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

#### **IX - Chiffre d'affaires (K€)**

Ventilation par zone géographique :

National	3 734
Union Européenne	696
<b>Total</b>	<b>4430</b>

Ventilation par activité :

	Total	Dont Groupe
Prestations de service	4 012	4 012

Négoce	418	
<b>Total</b>	<b>4 430</b>	<b>4 012</b>

Les 418 K€ de négoce ont été réalisés par EMME entre Juillet 2014 et Mars 2015. Cette activité n'a pas été poursuivie postérieurement et a été conservée par l'ancien actionnaire majoritaire d'EMME.

#### **X - Résultat financier (K€)**

Dividendes	6 732	Dont 618 en provenance de filiales d'EMME
Produit des placements	399	Dont 77 d'EMME
Frais financiers	-351	En totalité Groupe SFPI
<b>Total</b>	<b>6 780</b>	

#### **XI - Résultat exceptionnel (K€)**

Le résultat exceptionnel ressort à - 682 K€ au 31 décembre 2015 et se décompose ainsi :

##### Charges exceptionnelles

	Montant
Charges diverses en provenance de EMME	138
Valeur nette des immobilisations SFPI sorties	5
Valeur nette des incorporels EMME revendus *	835
Valeur nettes des Immobilisations Financières ASK UK cédées *	9 755
Valeur des autres actifs d'EMME cédés *	9 437
Honoraires	1 312
Mali de fusion	885
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>22 367</b>

##### Produits exceptionnels

	Montant
Remboursement d'une créance (SFPI)	122
Cession d'immobilisation SFPI	6
Prix de Cession des titres ASK UK vendus (EMME)	5 400
Divers EMME	25
Reprise provisions sur actifs incorporels cédés d'EMME*	795
Reprise provisions sur immobilisations financières cédées d'EMME *	4 355
Reprise provisions sur autres actifs cédés d'EMME *	8 982
Reprise de provision sur titres NEU (GROUPE SFPI)	2 000
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>21 685</b>

La ventilation du résultat exceptionnel après élimination des cessions de titres à leur valeur nette comptable pour 5 400 K€ se décompose comme suit par entité :

	Total	SFPI	EMME
Charges Exceptionnelles	-2 835	-2 202	-633
Produits Exceptionnels	2 153	2 128	25
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>-682</b>	<b>-74</b>	<b>-608</b>

## **XII - Autres informations (K€)**

Les opérations réalisées avec les sociétés liées et inscrites au compte de résultat s'élevaient aux montants suivants

Prestation de service	4 012
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 012</b>
Charges externes	1 211
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 211</b>
Dividendes	6 105
Produits Financiers	109

## **XIII - Fiscalité, ventilation de l'impôt (K€)**

	Brut	Retrai tement	Total	Base à +33 %	IS
Résultat d'exploitation	-630	1	-629	-629	-210
Opérations en commun	-7		-7	-7	-2
Résultat Financier	6 780	-6 396	384	384	128
Résultat exceptionnel	-682	-2 000	-2 682	-2 682	-894
Suppléments d'impôts					99
Crédits impôts CICE					-18
Intégration fiscale					161
					-735

Produit d'impôt constaté au 31 décembre 2015

#### **XIV - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt**

Les charges nettes temporairement non déductibles enregistrées dans l'exercice ont été de -3 K€.

#### **XV - Engagements hors bilan**

GROUPE SFPI s'est engagée dans le cadre du nouveau prêt de 18 M€ à conserver au moins 51% des titres de ses principales filiales.

Les engagements de retraite sont de 126 K€ au 31 décembre 2015.

#### **XVI - Avances et rémunérations aux dirigeants**

Conformément à l'article L.225-43 du Code de commerce aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

#### **XVII - Honoraires des Commissaires aux Comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 102 K€

#### **XVIII - Effectifs moyens de l'entreprise**

	Salariés	Personnel Extérieur	Mises à disposition	Personnel
Cadres	5.5	4.5	-1	9
Employés	4			4
<b>Total</b>	<b>9.5</b>	<b>4.5</b>	<b>-1</b>	<b>13</b>

Au 31 décembre 2015, l'effectif salarié de l'entreprise était de 9 personnes.



**XIX - Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi**

Aucun événement majeur n'est à signaler.